



État, collectivités et professionnels unis autour du contrat de filière Tourisme d'affaires et événementiel

ARTICLE

MICE

La signature du nouveau Contrat de filière « Tourisme d'affaires et événementiel » a été officialisée le 24 juillet à Angers, à l'occasion du Comité interministériel du Tourisme présidé par le Premier ministre, auquel Atout France était représenté. Ce contrat incarne un engagement fort et partagé entre l'État, les collectivités territoriales et les acteurs de la filière, visant à renforcer l'attractivité et la compétitivité de la France sur ce marché stratégique.



Porté par **32 actions concrètes**, ce contrat vise à structurer durablement un secteur à haute valeur ajoutée, au cœur des dynamiques de rayonnement, d'innovation et de développement durable des territoires. Il a été signé par l'ensemble des ministères concernés et les représentants de la filière :

- le Premier ministre François Bayrou ;
- les ministres Éric Lombard (Économie et Finances), Nathalie Delattre (Tourisme), Laurent Saint-Martin (Commerce extérieur et Français de l'étranger) ;
- Christophe Béchu, maire d'Angers, pour France Urbaine ;
- UNIMEV, représentée par ses co-présidents Béatrice Cuif-Mathieu (également Présidente du Pôle Tourisme d'Affaires d'Atout France) et Philippe Pasquet ;
- ainsi que Franck Louvrier, maire de La Baule, vice-président du Conseil régional des Pays de la Loire, président de France Congrès Événements et de la Commission Tourisme de Régions de France.

[Consulter le contrat ci-contre](#)

Un cap stratégique sur cinq ans

Structuré autour de **cinq axes prioritaires**, ce contrat constitue une feuille de route ambitieuse pour les cinq années à venir. Parmi les objectifs majeurs identifiés :

- Renforcer le rôle des événements comme leviers d'influence et de dynamisme territorial ;

- Positionner la France comme **leader international de l'événementiel**, en valorisant ses forces existantes et en attirant de nouveaux formats à portée stratégique ;
- Favoriser l'engagement RSE du secteur, avec un accent mis sur la transition écologique et la rénovation des infrastructures vieillissantes ;
- Exploiter les données pour une **stratégie marketing personnalisée et efficace**, notamment autour des grands événements internationaux ;
- Accélérer les innovations, notamment dans le champ de l'intelligence artificielle et des nouvelles pratiques durables.

Atout France, acteur mobilisé

Atout France est pleinement mobilisée pour accompagner la mise en œuvre de ce contrat, en lien avec les acteurs publics et privés. Identifié comme un partenaire stratégique, Atout France contribuera à la dynamique impulsée par ce cadre structurant, à travers ses missions d'observation, de promotion, d'ingénierie territoriale et d'appui à la compétitivité des entreprises.

La signature de ce contrat acte donc une **étape majeure pour le tourisme d'affaires et l'événementiel** en France, en renforçant leur place dans les politiques publiques et en traçant une voie claire pour leur développement à l'échelle nationale et internationale.